



Ville de Vevey
Service de la famille,
de l'éducation et du sport
Rue du Panorama 17
1800 Vevey

**PRISE D'UN MÉDICAMENT
APPORTÉ PAR LES PARENTS
LORS DES CAMPS ET COLONIES
D'ÉTÉ 2024**

Tout médicament à usage interne sera administré avec l'autorisation des parents. Il en va de même pour les préparations homéopathiques.

En cas de traitement médical de votre enfant, veuillez svp remettre le coupon ci-dessous dûment complété et signé au responsable au départ du train le lundi matin.

Sans ce dernier, le/s médicament/s ne sera/ont pas administré à votre enfant.

PRISE D'UN MÉDICAMENT : A REMPLIR PAR LES PARENTS

Nom et prénom de l'enfant :

Nom du médicament :

Posologie :

Posologie : voir étiquette pharmacie

Période de traitement : du..... AU.....

J'autorise à ce que le personnel encadrant administre à mon enfant le médicament mentionné ci-dessus en tenant compte de la posologie demandée.

Nom et prénom du parent :

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LES MONITEURS

Heure de l'administration :

Quantité donnée :

Réactions et/ou remarques particulières :

Visa de la personne qui a administré le médicament :